

## **Concours Aide Technique de Laboratoire**

Posté par : formations-concours

Publiée le : 7/8/2008 19:00:46

**Missions :** Un aide technique de laboratoire collabore sous la responsabilité du chef de laboratoire, professeur d'une discipline scientifique des établissements publics locaux d'enseignement, la préparation des cours et travaux pratiques, principalement dans les établissements possédant des classes spécialisées (lycées techniques, lycées d'enseignement général et technique, lycées professionnels préparant certains C.A.P. ou B.E.P.).

Il peut assister les professeurs lors des séances de travaux pratiques.

Il exerce ses fonctions, notamment auprès des professeurs de sciences naturelles, physique et chimie, électrotechnique et électronique, biochimie et microbiologie.

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Suppression de la limite d'âge pour l'accès au concours de la fonction publique (sauf cas particuliers). L'entrée en vigueur est le 1er novembre 2005 (ordonnance n°2005-901 du 02 août 2005 - loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 - décret n°2005-902 du 02 août 2005) ; être titulaire d'un brevet d'études professionnelles ou d'un diplôme de niveau supérieur. **L'attention des candidats est attirée sur le caractère spécialisé des épreuves :**  
**Épreuve écrite et épreuves pratiques en laboratoire. Épreuves :** Les épreuves sont identiques pour le concours externe et pour le concours interne.  
Dans chaque spécialité, les concours comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une deux épreuves écrites d'admission.

**Épreuve**

**écrite d'admissibilité**

**Durée**

**Coef.**

caractère scientifique et est spécifique à chacune des  
spécialités.  
**Spécialité**  
**Spécialité**  
**Spécialité**

Cette épreuve est une épreuve de  
des

**A** - Biologie-géologie  
**B** - Sciences physiques et industrielles  
**C** - Biotechnologie (biochimie et microbiologie)

2 h

1

Épreuves

d'admission\*

Durée

**Coef.**

**Spécialité**

**A - Biologie - Géologie**

Épreuve

n°1 : Épreuve pratique

de biologie-géologie.

3 h

3

portant, au choix du candidat, sur l'une des options suivantes :  
1. Biologie-géologie  
2. Géologie

3 h

2

**Spécialité :**

**B - Sciences physiques et industrielles**

de physique et de chimie.

2 h

3

portant, au choix du candidat, sur l'une des options suivantes :  
1. Chimie  
2. Épreuve pratique

Â Â Â 2. Physique

Â Â Â 3.

Â Â Â 4.

Ã%lectrotechnique / Ã©lectronique

Fabrications mÃ©caniques

4

h

2

Spécialité;

**C - Biotechnologie (biochimie et microbiologie)**

de techniques

biologiques

Ã%preuve

n°1 : Ã%preuve pratique

3

h

3

portant, au choix

Â Â Â 1.

Â Â Â 2. Microbiologie

Biochimie

Ã%preuve n°2 : Ã%preuve pratique  
du candidat, sur l'une des options suivantes :

3

h

2

\*Au cours

de chacune

de ces Ã©preuves d'admission, le jury peut interroger  
manière dont il conduit celle-ci.Â

oralement le candidat sur la